

De : Laurent SAMORI <laurent.samori@sdis21.org>

Envoyé : jeudi 26 décembre 2024 15:49

À : Mairie Auxonne <mairie@mairie-auxonne.fr>

Objet : Fwd: Projet arrêté de PLU - commune d'Auxonne - demande de contribution

Bonjour monsieur le maire,

je reviens vers vous suite à votre courrier en date du 4 décembre 2024, concernant le projet de révision du plan local d'urbanisme de votre commune.

Après étude des différents documents, le service départemental d'incendie et de secours de la Côte d'Or n'a pas de remarques particulières.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Bien cordialement,



Ltn Laurent SAMORI

**Officier expert en Défense Extérieure contre l'Incendie
Bureau défense incendie - Service prévision**

22 D boulevard Churchill • CS 16209 - 21062 Dijon Cedex
SDIS de la Côte-d'Or

☐ [03.80.11.26.68](tel:03.80.11.26.68)

☐ laurent.samori@sdis21.org

☐ www.sdis21.org

Réglementation "ICI"